



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

Monsieur Willy Schraen  
Président de la fédération nationale des chasseurs  
13 rue du Général Leclerc  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Paris, le 30 mars 2023  
Réf. : N°23-55996D

Monsieur le président,

A l'ouverture du système d'information sur les armes (SIA) au public chasseur le 8 février 2022, il avait été retenu le 30 juin 2023 comme date limite d'enregistrement des détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser dans ce système d'information.

Ces 17 mois devaient en effet être suffisants pour permettre l'intégration progressive de cette catégorie de détenteurs d'armes dans le SIA, aidée par le plan d'accompagnement et de soutien déployé à cette occasion avec votre concours et celui de vos fédérations départementales.

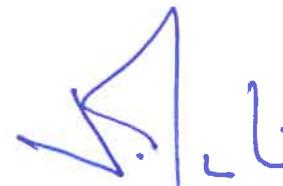
Or, comme vous le savez, la montée en puissance du SIA a pâti de difficultés techniques qui ont notablement limité, jusqu'en septembre 2022, la capacité pour les chasseurs à s'enregistrer.

Ainsi, même si près d'un chasseur sur deux disposant d'un permis valide a aujourd'hui créé un compte dans le SIA, ce nombre est encore trop limité pour envisager sereinement l'échéance initialement fixée en juin prochain.

Afin de permettre à vos adhérents de procéder à cet enregistrement en toute sérénité, j'ai décidé de repousser au 31 décembre 2023 la date limite de création de compte dans le SIA pour tous les chasseurs détenteurs d'arme.

Le service central des armes et explosifs (SCAE) est à votre disposition pour soutenir les actions de votre fédération ou s'associer à des initiatives concertées d'aide à cet enregistrement dans le SIA. A cet égard, le SCAE sera présent au salon *Game Fair* de juin organisé à Lamotte-Beuvron, comme il l'a été récemment au salon de la chasse de Mantes la Jolie.

En vous remerciant de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.



Didier MARTIN